



Compte rendu Conseil Municipal

Page : 1 de 5

Date :
15/10/2014

<u>CONVOQUES :</u>	<u>PRESENTS :</u>	<u>EXCUSES :</u>	<u>REPRESENTE PAR :</u>
Michel MICHALLET	X		Monsieur MICHALLET
Alain BERNHEIM	X		
Mireille CHAPUS	X		
Marc LOUBET	X		
Georges LARROQUE	X		
Priscilia BIONDI		X	
Bertrand COSSOUX	X		
Annie COURTIER	X		
Marie-Corinne COUSINARD	X		
Olivier DELMER	X		
Karine DA SILVA COUTINHO	X		
Gérard ESPINERA		X	Madame LONGUEVILLE
Elisabeth LONGUEVILLE	X		
Paul SCHULTZ	X		
Jean-Pierre PIERRAIN	X		

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Michel MICHALLET, Maire, qui déclare les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus présents ou absents.

Monsieur Marc LOUBET a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Subvention pour association A.F.S.E.P.
- Schéma régional carte intercommunale
- Commission et Comités de la C.A.M.V.S.

Le Conseil accepte à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 septembre 2014**2
2. **A.P./C.P. N°6 EGLISE**2
3. **Subvention Association A.F.S.E.P.**.....2
4. **Budget supplémentaire 2014**.....2
5. **Convention avec la commune de MELUN pour la vente d'eau en gros**2
6. **demande de subvention à la CAMVS pour la réfection du toit de l'église**2
7. **demande de subvention à la CAMVS pour le mini stade multi activités**3
8. **Procédure concernant la fermeture du VC3**.....3
9. **Procédure VNF concernant l'affouillement de la berge de Seine**3
10. **approbation du règlement intérieur des N.A.P.**3
11. **Demande de rendez-vous avec Monsieur le Préfet**.....3
12. **adhésion au groupement de commandes pour la téléphonie**3
13. **Projet de schéma régional de coopération intercommunale du 28 août 2014**4

Rédigé-le : 15/10/2014

Par M. LOUBET – élu Secrétaire de séance



Compte rendu Conseil Municipal

Page : 2 de 5

Date :
15/10/2014

14. Comités et Commission de la C.A.M.V.S.4
15. Questions et Informations Diverses5

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 18 septembre 2014

Le Conseil Municipal n'ayant aucune observation à formuler, le procès-verbal du 18 septembre 2014 est accepté à l'unanimité.

2. A.P./C.P. N° 6 EGLISE

Monsieur MICHALLET propose de porter l'A.P./C.P. des travaux de rénovation de la toiture de l'église à 100 000 € pour 2014.

Vote du Conseil Municipal : POUR à l'Unanimité.

3. Subvention Association A.F.S.E.P.

Monsieur MICHALLET propose de verser une subvention de 120 € à l'association A.F.S.E.P.

Vote du Conseil Municipal : POUR à l'Unanimité.

4. Budget supplémentaire 2014

Monsieur MICHALLET présente les points principaux du budget supplémentaire 2014.

Balance section de fonctionnement : 147 718.12 €
Balance section d'investissement : 98 176.22
Total du budget supplémentaire : 245 894.34 €

Vote du Conseil Municipal : POUR à l'Unanimité

5. Convention avec la commune de MELUN pour la vente d'eau en gros

Monsieur MICHALLET expose l'objet de la convention, en rappelant de plus le projet d'une station de pompage dans la Seine qui obligerait à doubler la taille de l'unité de traitement d'eau potable située dans le haut de Boissise-la-Bertrand.

Vote du Conseil Municipal : POUR à l'unanimité.

6. Demande de subvention à la CAMVS pour la réfection du toit de l'église

Dans le cadre des fonds de concours de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à faire une demande de subvention à hauteur de 6 500 €.

Vote du Conseil Municipal : POUR à l'unanimité.



7. Demande de subvention à la C.A.M.V.S. pour le mini stade multi activités

Dans le cadre des fonds de concours de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, le Conseil Municipal autorise le Maire à faire une demande de subvention à hauteur de 11 700 €.

Vote du Conseil Municipal : POUR à l'unanimité.

8. Procédure concernant la fermeture du VC3

La Commune de Boissise-la-Bertrand a été déboutée le 26 septembre 2014 dans sa procédure juridique contre la Préfecture pour la fermeture du VC3. Le coût estimé aujourd'hui de la procédure est d'environ 22 000 €. Après une discussion au sein du Conseil Municipal, il est décidé à l'unanimité d'arrêter désormais toute procédure.

9. Procédure VNF concernant l'affouillement de la berge de Seine

Monsieur le Maire expose l'historique de cet affouillement et les risques pris par V.N.F., en termes de santé publique et de finance, de ne pas avoir procédé rapidement aux travaux qui s'imposaient. V.N.F. souhaite que plusieurs « partenaires » participent au coût du chantier qui se situe à environ 500 000 €. A ce titre V.N.F. met en cause la Commune.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de pouvoir saisir très rapidement l'Avocat de la Commune, Maître SELNET, afin de défendre dans les meilleurs délais les intérêts de Boissise-la-Bertrand.

Vote du Conseil Municipal : POUR à l'unanimité.

10. Approbation du règlement intérieur des N.A.P. (Nouvelles Activités Périscolaires)

Madame CHAPUS donne lecture et explications du règlement des N.A.P.

Il sera vu pour insérer dans ce règlement la demande d'autorisation parentale pour les éventuelles sorties à l'extérieur de l'enceinte scolaire des enfants.

Vote du Conseil Municipal : POUR à l'unanimité.

11. Demande de rendez-vous avec Monsieur le Préfet

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier par lequel il demande une audience auprès de Monsieur le Préfet concernant les conséquences de la fermeture du VC 3 ainsi que les incidences sanitaires relatives aux fortes émissions d'ondes. Le Conseil Municipal soutient à l'unanimité cette démarche. Monsieur le Maire rendra compte de l'entretien.

12. Adhésion au groupement de commandes pour la téléphonie

La C.A.M.V.S. propose une adhésion au groupement de commande SIPPAREC. L'économie attendue se situe dans une fourchette de 20 % à 30 %.

Vote par le Conseil Municipal : POUR à l'unanimité.



13. Projet de Schéma régional de coopération intercommunale du 28 août 2014

Monsieur le Maire rappelle la réunion de travail qui a eu lieu avec Monsieur MELLIER vice-Président de la C.A.M.V.S., en charge de la réforme territoriale. Un débat s'instaure au sein du Conseil sur différentes hypothèses. En conclusion le Conseil Municipal accepte la carte proposée et souhaite que la C.A.M.V.S. se rapproche de partenaires situés au sud Seine-et-Marne.

Le Conseil Municipal vote : pour 14 voix, 1 abstention

14. Comités et commission de la C.A.M.V.S.

Monsieur le Maire fait savoir aux conseillers que le règlement intérieur de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a été voté en séance du 13 octobre à l'unanimité.

Ce règlement prévoit la création et la composition des comités et commissions. La C.A.M.V.S. a demandé aux différentes Mairies de lui communiquer les noms des participants.

➤ **Comité Développement Economique, Aménagement du territoire et Tourisme**

Messieurs DELMER, COSSOUX, PIERRAIN

➤ **Comité Habitat**

Madame LONGUEVILLE, Messieurs MICHALLET, BERNHEIM

➤ **Comité Politique de la Ville**

Madame LONGUEVILLE, Messieurs MICHALLET BERNHEIM

➤ **Comité Gens du Voyage**

Mesdames COUSINARD, DA SILVA COUTINHO, Monsieur ESPINERA

➤ **Comité Mobilité (transports)**

Messieurs BERNHEIM, LOUBET, SCHULTZ

➤ **Comité Assainissement**

Messieurs LOUBET, PIERRAIN, SCHULTZ

➤ **Comité Environnement et Développement durable**

Messieurs LARROQUE, PIERRAIN, SCHULTZ

➤ **Comité Sports et culture**

Mesdames CHAPUS, COURTIER, LONGUEVILLE

➤ **Comité Enseignement Supérieur**

Madame CHAPUS, Messieurs LARROQUE, SCHULTZ



Compte rendu Conseil Municipal

Page : 5 de 5

**Date :
15/10/2014**

Vu la réglementation, les représentants sont obligatoirement les conseillers communautaires pour :

- **Commission des finances et de la mutualisation des services**
Monsieur MICHALLET, Madame CHAPUS

- **Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées**
Titulaire : Madame CHAPUS
Suppléant : Monsieur MICHALLET

15. Questions et Informations Diverses

- Date du prochain Conseil Municipal : 10 décembre 2014 à 20 h 30 Le premier point important de l'ordre du jour sera le débat d'orientation du PADD (PLU) avec la présence du Cabinet TEL.
- La DDT nous a informé que la P.V.R. prenait fin au 01/01/15
- Nous avons reçu l'avis de subvention du renforcement incendie sur la commune. Elle se monte à 56 545 € pour un montant total de travaux de 190 000 € H.T. Cette subvention arrivée après le budget supplémentaire fera l'objet d'une décision modificative le 10 décembre.
- Soirée loto le 22/11 à la Recellerie
- Goûter organisé par l'Association « La Force d'un Sourire » le 23/11
- Conseil Communautaire le 24/11
- Exposition PLU du 10/12 au 10/01/15 à la Mairie
- Réunion publique PLU le 12/12 à la Recellerie
- Noël des enfants le 14/12 à la Recellerie
- Soirée du Nouvel An le 31/12 à la Recellerie
- Vœux du Maire le 10/01/15 à la Recellerie
- Le SDESM lance une campagne pour les économies d'énergie
- Le SMITOM met en place un nouveau règlement pour les déchetteries. Une information sera faite auprès de nos concitoyens lors de la validation de ce règlement
- L'Agence des Espaces verts a contacté la Mairie pour évaluer le potentiel d'un projet sur le site des Fouilles. La Commission environnement et urbanisme sera chargée du suivi de ce dossier.

Levée de la séance après épuisement de l'ordre du Jour

Le Maire
Michel MICHALLET